

## Accès des populations à l'eau potable

Dossier de la rédaction de H2o  
Juin 2016

Des organisations de la société civile et médias militants des droits humains à l'eau et à l'assainissement au Burkina Faso ont lancé, le 17 mai 2016 à Ouagadougou, l'Alliance Fas'eau, parallèlement à la publication d'un plan d'actions quinquennal visant à accroître et à renforcer durablement la contribution des organisations et des médias à la réalisation et à la protection des droits humains dans le domaine.

Reconnu comme droit fondamental, essentiel à la pleine jouissance de la vie humaine et de tous les droits de l'homme, le droit à l'eau et à l'assainissement est inscrit dans la constitution burkinabè comme un droit social obligatoire. C'est pour veiller au respect, à la protection et à la mise en œuvre de ces droits humains relatifs à l'eau et à l'assainissement que des organisations de la société civile et médias militants des droits humains à l'eau et à l'assainissement au Burkina Faso ont initié l'Alliance Fas'eau, dotée d'un plan d'actions quinquennal. Selon le président de l'Alliance Fas'eau, Juste Hermann Nansi, ce programme quinquennal est reparti en deux volets interdépendants d'activités : il s'agit, d'une part, du développement des capacités et l'appui conseil pour la défense, la protection et la réalisation des droits humains à l'eau et à l'assainissement dans le cadre des projets mis en œuvre par les ONG à travers des formations, échanges, pratiques, etc., et, d'autre part, un plaidoyer vis-à-vis des autorités publiques et leurs partenaires dans le cadre de l'action publique à travers des campagnes, propositions, critiques, débats, information, etc. D'un coût d'environ deux milliards de francs CFA, le programme va permettre de promouvoir les principes fondamentaux du droit : l'équité et la non-discrimination, la solidarité, la participation et l'inclusion, la transparence et l'accès à l'information, la redevabilité...

Donald Wendpouir Nikiema, Sidwaya (Ouagadougou) - Africa